

# **Conseil Municipal de Mantes-la -Ville**

## **Séance du vendredi 28 mars 2008**

### **01- ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES - (2008-III-27) -**

- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,
- Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992,
- Vu la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2122-18 et suivants,
- Considérant la délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 2008 portant fixation du nombre des adjoints et l'élection des adjoints à laquelle il a été ensuite procédé,
- Considérant les domaines de l'action municipale nécessitant la désignation de conseillers municipaux délégués,

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 21 voix POUR, 0 voix CONTRE et 9 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE, M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO) désigne, en tant que Conseillers Municipaux délégués :*

- *Lahsen Zbayer (GC) : Personnel (1/2) partage de la délégation de Serge Gaspalou (GC) (1/2)*
- *Richard Dubsky (GC) : Animation vie des quartiers, Comité des quartiers (1/2) partage de la délégation de Marie Fournier (GC)*
- *Sadik Serrakh (PS) : sports (1/2) (partage de la délégation de Madeleine Lemaire)*
- *Violette TORILHON DOUCET (PS) : aux équipements de la petite enfance*

### **02- FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES - (2008-III-28) -**

- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions,
- Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992,
- Vu la loi n°92-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la nécessité de former, pour les questions relatives à la gestion de la commune, les commissions thématiques chargées de l'examen de ces questions,

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS, (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), décide de créer les commissions municipales suivantes :*

- 1- Finances,*
- 2- Urbanisme, Travaux, Marchés Publics,*
- 3- Affaires sociales, Logement, Services aux Séniors, Petite Enfance,*
- 4- Scolaire, Caisse des Ecoles, Restauration Scolaire,*
- 5- Jeunesse, Sports,*
- 6- Culture, Vie Associative,*
- 7- Démocratie Participative, Comités de quartiers.*

### **03- ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES - (2008-III-29) -**

- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,
  - Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,
  - Vu la loi 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales
  - Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mars 2008 créant les commissions municipales,
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), décide de désigner au sein des diverses Commissions Municipales permanentes les Conseillers Municipaux suivants :*

### Finances

Madeleine LEMAIRE	Adjoint :	Patrick LEFOULON
Fatou SAGNA	Présidence :	Olivier GENDRON
Frédéric MALLOZZI	Lahsen ZBAYAR	
Guylaine HIBON	Isabelle CANET	
	Ahmed SEHIL	

### Urbanisme - travaux - marchés

Sadick SERRACK	Adjoints :	Jacques HARMANT
Marie Nicole PLOUVIEZ		Frédéric MALLOZZI
André ALERTE	Présidence :	Ingrid OUKILI
Didier DONARD	Richard DUBSKY	
Michel MULLOT	Marie FOURNIER	

### Affaires sociales- Logement- Service aux seniors - Petite enfance

Djibril SOUMARE	Adjoint :	Bénédicte BAURET
Colette LAVANCIER	Présidence :	Violette TORILHON -DOUCET
Hassna MOUMMAD	Isabelle CANET	
Maryvonne DI PASQUALE	Richard DUBSKY	Fabrice ANDREELLA

### Jeunesse - Sports

Sadick SERRACK    Delégué	Adjoints :	Isabelle CANET
Marie Claire ALMEIDA		Sadick SERRACK
Patrick DELIERE	Présidence :	Hassna MOUMMAD
Fabrice ANDREELLA	Serge GASPALOU	
Hélène PINEAU	Ingrid OUKILI	

### Scolaire - Caisse des écoles - Restauration scolaire

Violette TORILHON -DOUCET	Adjoint :	Serge GASPASLOU
Colette LAVANCIER	Présidence	Marie Claire ALMEIDA
Corinne GALDEANO	Bénédicte BAURET	
Maryvonne DI PASQUALE	Ingrid OUKILI	

### Culture - Vie associative

Patrick DELIERE	Adjoints :	Colette LAVANCIER
Marie Claire ALMEIDA		Madeleine LEMAIRE
Salvatore BONOMO	Présidence :	Gines CERVANTES
Hélène PINEAU	Marie FOURNIER	
	Bénédicte BAURET	

### Démocratie participative - Comités de quartier

Frédéric MALLOZZI	Adjoints :	Richard DUSKY
Madeleine LEMAIRE		Marie FOURNIER
Patrick LEFOULON	Présidence :	Patrick DELIERE
Guylaine HIBON	Lahsen Ahmed SEHIL ZBAYAR	
Gines CERVANTES		

#### **04- DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MANTES EN YVELINES - (2008-III-30) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), décide de désigner au sein de la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines :*

##### **Conseil communautaire**

titulaires	Suppléants
Monique BROCHOT	Gines CERVANTES
Patrick LEFOULON	Marie Nicole PLOUVIEZ
Bénédicte BAURET	Serge GASPALOU
Frédéric MALLOZZI	Colette LAVANCIER
Fabrice ANDREELLA	Ahmed SEHIL

#### **05- ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - (2008-III-31) -**

Issue des rangs de l'assemblée délibérante la Commission d'Appel d'Offres est instituée pour exercer les compétences qui lui sont dévolues par les dispositions du Code des Marchés Public, savoir en particulier, d'ouvrir dans le cadre des procédures formalisées, les offres des entreprises et d'attribuer conséquemment les marchés de travaux, fournitures et services. Sur d'autres aspects liés toujours à la commande publique, son avis préalable doit être recherché. Si le Code Général des Collectivités Territoriales en son article L 2121/22 dispose : « Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les Commissions d'Appel d'Offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale », c'est en revanche le Code des Marchés Publics qui organise par les dispositions de son article 22, et la composition de la Commission d'Appel d'Offres et les conditions de l'élection de chacun des commissaires. Ainsi le I 3<sup>ème</sup> de l'article 22 dispose : « Pour les collectivités territoriales et les établissements publics locaux, sont constituées une ou plusieurs commissions d'appel d'offres à caractère permanent. Une commission spécifique peut aussi être constituée pour la passation d'un marché déterminé. Ces commissions d'appel d'offres sont composées des membres suivants - Lorsqu'il s'agit d'une commune de 3 500 habitants et plus, le maire ou son représentant, président, et cinq membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. »

*Le Conseil Municipal, décide d'élire pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres :*

##### Commissaires Titulaires :

- **Patrick LEFOULON**
- **André ALERTE**
- **Marie FOURNIER**
- **Didier DONARD**
- **Michel MULLOT**

##### Commissaires Titulaires :

- **Marie Claire ALMEIDA**
- **Patrick DELLIERE**
- **Violette TORILHON DOUCET**
- **Guylaine HIBON**
- **Hélène PINEAU**

#### **06- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES - (2008-III-32) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), décide de désigner pour siéger au sein du Comité de la Caisse des Ecoles :*

### Caisse des Ecoles

Violette TORILHON -DOUCET	Adjoint : Serge GASPASLOU
Colette LAVANCIER	Présidence : Marie Claire ALMEIDA
Corinne GALDEANO	Bénédicte BAURET
Maryvonne DI PASQUALE	Ingrid OUKILI

### **07- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CCAS - (2008-III-33) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), décide de désigner pour siéger au sein du CCAS :*

### CCAS

Djibril SOUMARE	Vice Présidente Bénédicte BAURET
Colette LAVANCIER	Serge GASPASLOU
Hassna MOUMMAD	Isabelle CANET
Fabrice ANDREELLA	Maryvonne DI PASQUALE

### **08- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE ET DU COMITE HYGIENE SECURITE - (2008-III-34) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 28 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS ( M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), décide de désigner pour siéger au sein du CTP – CHS :*

### CTP - CHS ( le mardi après midi)

Titulaires	Suppléants
Monique BROCHOT	Violette TORILHON
Lahsen ZBAYAR	Bénédicte BAURET
Olivier GENDRON	Serge GASPALOU
Djibril SOUMARE	Colette LAVANCIER
Fabrice ANDREELLA	Corinne GALDEANO
Michel MULLOT	Maryvonne DI PASQUALE

### **09- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE DE JUMELAGE - (2008-III-35) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 28 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), décide de désigner pour siéger au sein du Comité de Jumelage :*

### Comité de Jumelage

André ALERTE	Marie FOURNIER
Fatou SAGNA	Didier DONARD
Hélène PINEAU	Richard DUBSKY

### **10- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA MAISON POUR TOUS - (2008-III-36) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 28 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), décide de désigner pour siéger au sein du Comité de Jumelage :*

### Maison pour tous

Madeleine LEMAIRE  
Colette LAVANCIER  
Patrick DELIERE  
Salvatore BONOMO

Richard DUBSKY  
Hélène PINEAU

### 11- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE L'OFFICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS - (2008-III-37) -

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 28 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS ( M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), décide de désigner pour siéger au sein de l'Office des Arts, de la Culture et des Loisirs :*

#### Office des Arts, de la Culture et des Loisirs

Colette LAVANCIER	Patrick DELIERE	Richard DUBSKY
Madeleine LEMAIRE	Ginès CERVANTES	
Salvatore BONOMO	Marie FOURNIER	
Michel MULLOT	Marie Claire ALMEIDA	

### 12- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE DES FETES - (2008-III-38) -

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE) et 1 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. DELLIERE), décide de désigner pour siéger au sein du Comité des Fêtes :*

#### Comité des fêtes

Colette LAVANCIER	Isabelle CANET	André ALERTE
Madeleine LEMAIRE	Richard DUBSKY	Marie Claire ALMEIDA
Ahmed SEHIL	Salvatore BONOMO	Djibril SOUMARE
Maryvonne DI PASQUALE	Corinne GALDEANO	

### 13- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - (2008-III-39) -

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE) et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE : ( M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs :*

#### Commission Locale des Impôts Directs

Madame Monique BROCHOT  
Monsieur Patrick LEFOULON  
Madame Bénédicte BAURET  
Monsieur Serge GASPALOU  
Madame Madeleine LEMAIRE  
Monsieur Frédéric MALLOZZI  
Madame Marie Nicole PLOUVIEZ  
Monsieur Jacques HARMANT  
Madame Marie FOURNIER

Monsieur Ginès CERVANTES  
 Madame Hassna MOUMMAD  
 Monsieur Djibril SOUMARE  
 Madame Isabelle CANET  
 Monsieur Lahsen ZBAYAR  
 Madame Marie Claire ALMEIDA  
 Monsieur Sadik SERRAKH  
 Madame Violette TORILHON DOUCET  
 Monsieur André ALERTE  
 Madame Ingrid OUKILI  
 Monsieur Richard DUBSKY  
 Madame Colette LAVANCIER  
 Monsieur Olivier GENDRON  
 Madame Fatou SAGNA  
 Monsieur Patrick DELLIERE  
 Monsieur Jean Claude MINET  
 Monsieur DIGARD  
 Monsieur BOURDIN  
 Monsieur Marc SAVINA  
 Monsieur Jean Pierre DELASISSE  
 Mme Françoise PAGANELLI  
 Monsieur BOURDAIS  
 Mme Dalila BOULAMA

**14- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES CONSEILS D'ECOLE**  
**- (2008-III-40) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS : (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE) et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE : (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein des Conseils d'Ecoles :*

Ecoles maternelles		
<b>Chavannes</b>	Titulaires	Suppléants
	André ALERTE	Madeleine LEMAIRE
<b>Amand Gaillard</b>	Sadick SERRACK	Bénédicte BAURET
<b>Hauts Villiers</b>	Violette TORILHON	Colette LAVANCIER
<b>Sablonnières</b>	Ingrid OUKILI	Hassna MOUMMAD

**Les Brouets**

Madeleine LEMAIRE	Isabelle CANET
-------------------	----------------

**Coutures**

Frédéric MALLOZZI	Richard DUBSKY
-------------------	----------------

**Merisiers**

Isabelle CANET	Patrick DELIERE
----------------	-----------------

**Plaisances**

Ginès Cervantès	Patrick LEFOULON
-----------------	------------------

**Ecoles primaires****Amand Gaillard**

Bénédicte BAURET	Sadick SERRACK
------------------	----------------

**Merisiers**

Marie FOURNIER	Patrick LEFOULON
----------------	------------------

**Hauts Villiers**

Hassna MOUMMAD	Lahsen ZBAYAR
----------------	---------------

**Jean Jaurès**

Djibril SOUMARE	Gines CERVANTES
-----------------	-----------------

**Sablonnières**

Fatou SAGNA	Richard DUBSKY
-------------	----------------

**Brouets**

Ingrid OUKILI	Madeleine LEMAIRE
---------------	-------------------

**Maupomet**

Marie Claire ALMEIDA	Ingrid OUKILI
----------------------	---------------

**15- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET LYCEES - (2008-III-41) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS : (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE) et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE : (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein des Conseils d'Administration des Collèges et des Lycées :*

**Lycée Camille Claudel**

Titulaires	Suppléants
Violette TORILHON	Frédéric MALLOZZI
Isabelle CANET	Patrick LEFOULON

**Collège de la Vaucouleurs**

Titulaires	Suppléants
Hassna MOUMMAD	Violette TORILHON
Serge GASPALOU	Lahsen ZBAYAR

**Collège des Plaisances**

Titulaires  
Djibril SOUMARE  
Ingrid OUKILI

Suppléants  
Sadick SERRACK  
Olivier GENDRON

### **16- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEI - (2008-III-42) -**

Point retiré de l'ordre du jour.

### **17- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE L'AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL - (2008-III-43)**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS : (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein de l'Amicale du Personnel Communal ::*

#### **Amicale du Personnel**

Colette LAVANCIER Marie Nicole PLOUVIEZ

Lahsen ZBAYAR

### **18- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS - (2008-III-44) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS ( M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE, décide de désigner pour siéger au sein du Centre de Formation des Apprentis :*

#### **centre de formation des apprentis**

Isabelle CANET

Sadick SERRAKH

Lahsen ZBAYAR

### **19- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIAL - (2008-III-45) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein du Comité Nationale d'Action Social :*

#### **CNAS**

Monique BROCHOT

Bénédicte BAURET



## **20- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE - (2008-III-46) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein de la Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité :*

### **Commission de sécurité et d'accessibilité**

Monique BROCHOT  
Jacques HARMANT  
Frédéric MALLOZZI

## **21- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEMIMA - (2008-III-47) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la SEMIMA :*

### **Conseil d'Administration de la SEMIMA**

Monique BROCHOT  
Bénédicte BAURET  
Madeleine LEMAIRE

## **22- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE GESTION ET D'ENTRETIEN DES BERGES DE LA SEINE ET DE L'OISE - (2008-III-48) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de Gestion et d'Entretien des Berges de la Seine et de l'Oise :*

### **Syndicat Mixte d'Aménagement de Gestion et d'Entretien des Berges de la Seine et de l'Oise**

Jacques HARMANT  
Frédéric MALLOZZI

## **23- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE LA VAUCOULEURS - (2008-III-49) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein du Syndicat Mixte de la Vaucouleurs :*

### **Syndicat Mixte de la Vaucouleurs**

Richard DUBSKY  
Frédéric MALLOZZI

**24- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS  
SCOLAIRES DE DAMMARTIN EN SERVE - (2008-III-50) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS ( M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein du Syndicat de Transports Scolaire de Dammartin en Serve :*

**Syndicat de transports scolaire de Dammartin en Serve**

Lahsen ZBAYAR

Patrick LEFOULON

Madeleine LEMAIRE

Serge GASPALOU

**25- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS  
SCOLAIRES MANTES/MAULE/SEPTEUIL - (2008-III-51) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein du Syndicat de Transports Scolaire Mantes/Maule/Septeuil :*

**Syndicat de transports scolaire Mantes Maule Septeuil**

Marie Claire ALMEIDA

Serge GASPALOU

Isabelle CANET

André ALERTE

**26- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE HOSPITALIER DE MANTES LA JOLIE - (2008-III-52) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS ( M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Mantes la Jolie :*

**Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Mantes la Jolie**

Monique BROCHOT

**27- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU DU  
FOYER JEUNES TRAVAILLEURS - (2008-III-53) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO),, décide de désigner pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Foyer Jeunes Travailleurs :*

**Conseil d'Administration du Foyer Jeunes Travailleurs**

Bénédicte BAURET

**28- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL DU SIVAMASA  
- (2008-III-54) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein du Conseil du SIVAMASA*

**SIVAMASA**

Frédéric MALLOZZI

Jacques HARMANT

**29- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE  
D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES- (2008-III-55) -**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS (M. MULLOT, Mme PINEAU, M. SEHIL, Mme DI PASQUALE), et 5 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (M. ANDREELLA, Mme GALDEANO, M. DONARD, Mme HIBON, M. BONOMO), décide de désigner pour siéger au sein de la Commission Locale des Charges Transférées :*

**Commission Locale des charges transférées**

Monique BROCHOT

Patrick LEFOULON